

De l'œuvre inclassable à un nouveau genre pour classer : le cas du « récit concentrationnaire »

Lucie BERTRAND-LUTHEREAU
IEP d'Aix en Provence
CHERPA – EA 4261

Les récits concentrationnaires révèlent avec une clarté surprenante les problématiques majeures liées aux classifications génériques. Les œuvres de Primo Levi, Robert Antelme, ou encore Charlotte Delbo et David Rousset, par leur ancrage et leurs finalités spécifiques, constituent un hapax dans l'histoire de la littérature¹. Le chercheur qui s'attache à ces œuvres doit en effet rapidement se rendre à l'évidence : dans ce cadre précis, les repères proposés traditionnellement par le système des genres se délitent. Alors que des pionniers s'efforçaient au XX^e siècle de briser le carcan des genres littéraires, les écrivains-rescapés des camps de concentration nazis produisent sans le vouloir des œuvres qui échappent à toute classification.

Comment expliquer le caractère extra-générique de ces œuvres, alors même qu'aucun des auteurs que nous allons citer n'a nourri la volonté consciente de se soustraire aux modèles existants ? Comment comprendre la génération spontanée d'un « genre empirique nouveau² » sans que les auteurs concernés aient manifesté quelque volonté d'hybridation formelle que ce soit ? Pourquoi serait-il nécessaire de créer pour eux un nouvel espace dans le système des genres quand tant d'autres œuvres littéraires débordent leur cadre générique sans pour autant en ébranler les fondements ?

Pour répondre à ces questions, nous observerons d'abord ce que traduit la rencontre des écrits mentionnés avec la notion de genre. Puis nous interrogerons la nature spécifique de ces œuvres. Nous expliquerons enfin pourquoi celles-ci légitiment selon nous la création d'un « genre empirique nouveau ». L'enjeu est selon nous de taille : il s'agit dans cet article de montrer comment un groupe d'œuvres impliquait l'émergence d'un nouveau genre. Or d'autres ensembles, très différents, subissent les dommages d'une errance générique. Quels sont-ils ? Appellent-ils également l'émergence d'un nouveau genre ? L'article invite ainsi à la recherche contributive. Il pose en effet la question de l'éventuelle duplication de ses résultats à des champs de recherches moins

¹ Nous renvoyons plus spécifiquement aux ouvrages suivants, à l'origine de notre travail et que nous retrouverons dans cet article : Robert Antelme, *L'Espèce humaine* (Paris, 1947), Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1999 ; Primo Levi, *Si c'est un homme* (Turin, 1958), traduit de l'italien par Martine Schruoffeneger, Paris, Julliard, coll. « Pocket », 1999 ; David Rousset, *Les Jours de notre mort*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1993 ; *L'Univers concentrationnaire* (Paris, 1945), Paris, Les Éditions de Minuit, 1965 ; Jorge Semprun, *L'Écriture ou la vie* (Paris, 1994), Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2001 ; *Le Grand Voyage* (Paris, 1963), Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2001 ; Elie Wiesel, *La Nuit* (Paris, 1958), Paris, Les Éditions de Minuit, 2001.

² Ce nouveau genre est présenté en détails dans Lucie Bertrand, *Vers une poétique de l'Espèce humaine de Robert Antelme*, Paris, L'Harmattan, coll. « Contours littéraires », 2005.

connus de nous, et dont le terrain d'investigation offrirait de précieux éléments de réflexion.

Préambule : le récit concentrationnaire dans les rayons de la librairie

Livrons-nous à une petite enquête de terrain. Rendons-nous dans la librairie la plus proche, et demandons *L'Espèce humaine* de Robert Antelme. Il y a fort à parier que notre interlocuteur plissera les yeux en signe de réflexion intense, puis ira consulter son ordinateur plutôt que d'aller directement en rayon. Pourquoi tant de libraires compétents préfèrent-ils l'éclairage infallible de la machine à leur maîtrise d'un travail qu'ils pratiquent souvent avec passion ?

Observons l'œuvre dont il est question et comprenons notre libraire : la couverture seule suffit à brouiller les pistes. Alors que cette dernière devrait présenter une somme de signaux efficaces propices à un rangement simple dans le rayon adéquat, celle de notre œuvre joue le rôle opposé.

Plaçons-nous dans la position du libraire. Il s'agit d'un écrit dans lequel l'auteur raconte sa déportation. Classons-le dans les témoignages historiques. Mais regardons le titre : *L'Espèce humaine*... Nous sommes bien au-delà du simple témoignage, ce que confirme une prose cristalline, dans laquelle l'auteur-équilibriste relève le défi de l'indicible. C'est une œuvre littéraire, mais où la classer pour lui reconnaître cette qualité indéniable ? Ce n'est pas un roman, la classera-t-on parmi les autobiographies ? Le titre étonnera alors : il témoigne de la volonté bien réelle de l'auteur de dépasser son expérience, de révéler une vérité philosophique et anthropologique que lui a livrée son expérience... L'ouvrage a donc pleinement sa place dans la section « sciences humaines », ce que cautionne la collection « Tel » de Gallimard, dans laquelle est publié cet écrit. Ce sont ces réflexions, des plus légitimes, qui président à des choix très variables de mise en rayon de *L'Espèce humaine*, que j'ai eu l'occasion de trouver, dans mon enquête bien involontaire, aux différents endroits mentionnés.

Cette expérience répétée – les ouvrages de la collection « Tel » ont du mal à résister aux maltraitances que leur inflige le chercheur passionné – m'a permis, sous son aspect ludique et bien innocent, une première prise de conscience du caractère tout à fait spécifique de l'œuvre que j'avais entre les mains. À la croisée de nombreux chemins balisés, elle parcourait chacun sans en suivre ni le tracé, ni les pentes. Aucune étiquette ne jouait efficacement son rôle d'aiguillage³. Pire, aucune ne rendait justice à la nature si particulière de l'écrit antelmien. Toute tentative de classification en ce sens écliprait une autre dimension, tout aussi essentielle, de celui-ci. Qu'en serait-il des classifications génériques ? Au-delà de leur fonction dont je pressentais la mise en échec, n'allaient-elles pas, à leur tour, porter préjudice à l'œuvre que j'étudiais ?

Récit concentrationnaire et genres littéraires

Les écrits concentrationnaires et génocidaires de Robert Antelme, Primo Levi, Jorge Semprun, ou encore Charlotte Delbo et Elie Wiesel, sont désormais considérés pleinement comme des œuvres littéraires. Si le nom d'un de ces auteurs appelle souvent la référence aux autres, c'est aussi parce que leur œuvre va bien au-delà d'une simple

³ Pour une analyse plus poussée de la subversion des « seuils » littéraires tels qu'ils sont définis par Gérard Genette dans son ouvrage du même nom (*Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1987), voir notre article consacré à cette question : Lucie Bertrand, « Littérature concentrationnaire et paratextes, Quand la subversion de la vocation première des paratextes s'affirme comme une nécessité », paru dans *Loxias* 20, revues électroniques de l'UNS – plate-forme pépinière, mis en ligne le 14 mars 2008. URL : <http://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=2141.REVEL>.

visée testimoniale, quelque humbles que puissent être les propos des écrivains-rescapés à ce sujet. Les classer dans la catégorie historico-testimoniale des genres irait bien plus loin que de simplement caricaturer leur contenu pour répondre aux nécessités forcément réductrices de tout classement. Ce serait éteindre la lumière somptueuse de leur rayonnement, aussi bien dans le champ littéraire que dans le champ philosophique.

Le même problème se pose si l'on veut rendre justice à la portée épistémologique de ces écrits. La question littéraire, centrale puisque fondée sur la nécessité de franchir l'obstacle de l'indicible, se voit écartée. Cela ne serait pas un problème, là encore, s'il s'agissait de simplifier pour classer : il est bien rare qu'une classification rende justice aux dimensions multiples, et parfois infinies, des œuvres.

Le problème qui se pose ici est plus profond, en ce que la méconnaissance de la problématique verbale met en échec la transmission du contenu philosophique. L'œuvre ainsi classée dans le champ philosophique poserait donc un double problème : non seulement la classification serait préjudiciable à l'œuvre qui risquerait d'être mal lue et mal comprise, mais l'œuvre serait également préjudiciable elle-même à sa catégorie d'accueil qu'elle menacerait d'implosion. Philosophie, oui, mais ancrée dans l'histoire, à chaud, ne revendiquant aucune universalité, reposant sur l'humilité d'une voix qui vaut pour celle des morts, consciente de sa subjectivité, et qui contient une part prophétique, voire eschatologique, involontaire, et qui se surprend elle-même de se faire entendre...

Le champ des classifications littéraires semble le plus à même de pouvoir accueillir ces œuvres. Puisqu'une problématique de forme est à la base de toute cette création, alors les genres littéraires semblent propices à l'épanouissement de ces œuvres en leur sein. Toute œuvre littéraire n'est-elle pas individuelle et donc forcément non-canonique, dès que l'auteur y met un peu de son âme ? Et si les formes qui ont ébranlé les piliers mêmes des catégories dans lesquelles elles s'inscrivent ne les ont pas fait imploser, pourquoi en irait-il autrement des œuvres littéraires des écrivains-rescapés ? Le « spectacle dans un fauteuil » de Musset, qui annule la caractéristique première du théâtre, a bien sa place dans le genre théâtral dont il taquine la limite non sans jubilation. Et le « Poème en prose » baudelairien, bien qu'objectivement oxymorique en termes de classification générique, trublionne avec aisance dans les eaux mouvementées du genre poétique⁴. Les écrits concentrationnaires cités ne pourraient-ils pas ainsi s'inscrire dans le genre autobiographique comme d'illustres prédécesseurs se sont inscrits dans le genre dramatique et poétique ?

Des signaux génériques déroutants

Plusieurs éléments empêchent ce compromis générique. L'indicible paroxystique qui sous-tend le langage rend en premier lieu la classification littéraire particulièrement délicate.

« Je » concentrationnaire et autobiographie

Prenons l'exemple d'une donnée linguistique commune aux récits mentionnés.

Le « Je » a une valeur tout à fait spécifique, liée au contexte historique et à l'expérience inédite de l'auteur-rescapé.

La question de l'identité est tout d'abord cruciale. La narration des rescapés regorge de remarques concernant une forme d'identité collective à double sens. Les détenus se considèrent en effet comme largement identiques entre eux. Cette « identité

⁴ Ou lyrique selon le système de classification sur lequel on se fonde.

identique » est à la fois imposée et revendiquée. Subie, elle est le fait de l'opresseur, qui a volontairement ôté aux opprimés les signes distinctifs qui font leur identité. Rasés, maigres, en tenue rayée, les détenus se ressemblent de manière troublante. Lorsque François Mitterrand, membre du réseau d'Antelme, est parvenu à Dachau pour retrouver son ami et le ramener, il ne le reconnut parmi les autres détenus qu'après avoir examiné ses dents⁵. Les détenus sont donc en apparence identiques entre eux du fait de l'opresseur. Mais cette volonté oppressive de nier l'individualité des détenus se mue en une forme d'identité nouvelle, collective, et forte. Les détenus ne se perçoivent pas tant comme un « je », un *ego*, que comme un ensemble impénétrable et solidaire. Ils sont « la grappe⁶ », cette forme mouvante qui se forme instinctivement pour lutter contre le froid mortel et dont les grains opèrent un roulement perpétuel afin de préserver une chaleur de survie au sein de « la grappe » sans s'exposer trop longtemps au froid. Le sentiment d'identité collective est également magnifiquement rendu dans un passage du chapitre « La route », dans lequel Robert Antelme raconte le sentiment des détenus sous la menace permanente de la mitrailleuse : « Chacun a peur pour soi ; mais jamais peut-être ne s'est-on *sentis aussi solidaires les uns des autres, aussi remplaçable par n'importe quel autre*⁷. »

On ne peut alors que mesurer la distance entre la vocation traditionnelle du « je » dans l'espace autobiographique et dans le contexte du récit concentrationnaire. Ajoutons à cela une problématique ultime, que bon nombre de rescapés soulignent : une forme de « devoir » se dessine pour certains, un devoir de parler au nom de ceux qui ne le peuvent plus, ceux qui sont morts, ceux qui ont vu la gorgone. La solidarité très spécifique liée à la désindividualisation permet paradoxalement de répondre à cet impératif. Dire « je », dans l'espace du récit concentrationnaire, ce n'est pas que parler de soi, c'est laisser entendre la voix des morts qui traversent le narrateur solidaire, partie de ce tout indivisible de « l'identité identique » de l'univers concentrationnaire. Les morts hantent Primo Levi, qui les mentionne fréquemment dans ses écrits⁸. Ils constituent les compagnons familiers de Jorge Semprun, plus proches de lui que ne le sont les vivants néophytes⁹.

Classer les écrits cités parmi les autobiographies est donc à double tranchant : entreprise dans le but louable de rendre justice à la dimension littéraire fondatrice d'un récit qui se confronte à l'indicible, la classification porterait préjudice à ce qui légitime cette démarche. C'est parce que les auteurs parlent d'eux, emploient ce « je » si clairement analysé par Philippe Lejeune, que cet accueil générique pouvait être envisagé. Mais c'est justement la classification des écrits concentrationnaires dans le genre autobiographique qui ferait perdre de vue la valeur si particulière du « je » concentrationnaire et génocidaire. L'inscription dans un genre littéraire comporte bien

⁵ Dans les entretiens de 1985 à 1986 entre Marguerite Duras et François Mitterrand, rassemblés en 2006 sous le titre *Le bureau de poste de la rue Dupin et autres entretiens* (Paris, Gallimard, coll. « Folio »), François Mitterrand se remémore cet épisode. Il raconte comment Robert Antelme l'appelait par son nom et comment, entendant son ami, il ne parvenait pas à le distinguer des autres détenus (p. 20-21).

⁶ Nous renvoyons au passage de la page 87 de *L'Espèce humaine* (*op. cit.*), où il décrit les détenus « collés en grappe pour se protéger contre le froid ».

⁷ *Ibid.*, p. 253, c'est nous qui soulignons.

⁸ L'auteur consacre ainsi plusieurs passages à cette problématique dans *Les Naufragés et les rescapés*, notamment dans la Préface de l'ouvrage, p. 17 (Milan, 1986) Paris, Gallimard, coll. « Arcades », 2000, traduction André Maugé.

⁹ Jorge Semprun se qualifie ainsi de « revenant » devant le lieutenant américain qui ouvre le camp de Buchenwald (*L'Écriture ou la vie*, *op. cit.*, p. 120). Il se considère également comme le « brin individuel du tissu impalpable [d'un] linceul » commun, « une lumière clignotante [d'un] astre éteint », renvoyant ainsi à son statut de mort parmi les autres, dont *la seule* différence avec les autres est d'être encore sur terre (*ibid.*, p. 161).

le risque de conduire l'œuvre à être mal lue. Et lorsque l'on connaît les enjeux d'une écriture qui relève le défi de l'indicible, on ne peut que vouloir renoncer à ces tentatives de classification lourdes de conséquence.

Les spécificités du « je » dans les récits de rescapés des camps témoignent à la fois de la nécessité de classement littéraire des écrits cités, et de son impossibilité. Cet exemple est loin d'être le seul. Nombreux sont les « signaux génériques » qui, dans le même temps, ouvrent et ferment la voie à la classification littéraire. De telle sorte que nous en sommes venue à nous demander si, plus que d'être les signes déceptifs d'une possibilité de classement, ils ne constituaient pas les piliers d'un genre nouveau.

L'initiation

Prenons un autre exemple. Les récits que Levi, Antelme et Semprun ont faits de leur expérience concentrationnaire ont beaucoup du récit initiatique tel que Simone Vierre l'a analysé dans un ouvrage qui a fait date¹⁰. La comparaison entre le contenu des grandes étapes de l'initiation – « Préparation du lieu sacré¹¹ », « Nudité et nourriture¹² », « Langage inarticulé » – et celui des récits concentrationnaires des auteurs cités est plus que frappante¹³. Pénétrant un espace inconnu¹⁴, baignés¹⁵ pour leur ôter symboliquement leur être passé, rasés, renvoyés à la dimension sacrée de la nourriture¹⁶, et balbutiants face à une langue inconnue – un allemand transformé, adapté à l'espace spécifique qui leur est assigné¹⁷ –, les détenus sont de véritables néophytes parcourant les étapes du processus initiatique. Primo Levi intitule d'ailleurs clairement le troisième chapitre de *Si c'est un homme* « Initiation¹⁸ ».

Pourtant l'initiation concentrationnaire fait implorer la notion même d'initiation par sa finalité. Il s'agit pour le système concentrationnaire de détruire l'homme. De le changer d'état, mais dans le sens opposé de l'initiation traditionnelle. Alors que dans celle-ci, l'enfant passe par une série de rituels dont il sort homme, l'adulte qui pénètre dans l'espace concentrationnaire sort des rituels infernaux dépouillé de son identité, pour être perçu comme un « sous-homme » par ses initiateurs diaboliques.

C'est donc en reprenant les codes de l'initiation que les récits concentrationnaires les inversent. Cette ressemblance qui appelle la classification est là encore à double tranchant : certes les codes sont formellement les mêmes, mais leur finalité est opposée. Répondre à cette apparente possibilité de classement, si logique à première vue, conduirait non pas à ouvrir la classe générique, à la pousser dans ses retranchements, mais bien à la faire implorer, à en détruire le sens.

¹⁰ Simone Vierre, *Rite, roman, initiation*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1973, édition revue et augmentée 1987.

¹¹ *Ibid.*, p. 50.

¹² *Ibid.*, p. 55.

¹³ Lucie Bertrand, *op. cit.*, p. 118 à 124.

¹⁴ Primo Levi rend ainsi compte de la séparation palpable d'avec le monde connu, opérée par « la présence maligne des barbelés », *op. cit.*, p. 44.

¹⁵ Même le récit éclaté de Jorge Semprun dans *L'Écriture ou la vie* renvoie à ce moment comme à une étape clé de « l'initiation » concentrationnaire. Qualifié de « cérémonie rituelle purificatrice », le bain renvoie clairement au champ lexical de l'initiation (*op. cit.*, p. 114)

¹⁶ Nous renvoyons par exemple au passage marquant de *L'Espèce humaine*, dans lequel Robert Antelme répond à la « fonction mystérieuse », celle de se nourrir, qu'il découvre dans le camp, ou encore à celui de la « tranche-joyaux » (*op. cit.*, p. 112-113).

¹⁷ L'ouvrage de Victor Klemperer, *LTI*, qui analyse les déformations du langage opérées par le Troisième Reich, de même que le choix de Jean Amery d'écrire en langue française pour échapper à une langue qu'il considère minée après les atrocités de cette période, sont éclairants en ce sens.

¹⁸ Primo Levi, *op. cit.*, p. 52.

Une fois de plus, ne pas classer les récits concentrationnaires que nous traitons revient à risquer de ne pas en comprendre les codes aux enjeux cruciaux. Et à l'inverse, les classer dans les catégories dont ils se rapprochent conduit soit à en écraser les spécificités jusqu'à vider les œuvres de leur substance, soit à faire implorer la catégorie générique dans laquelle on tenterait de les intégrer.

Les mécanismes profonds

Une distance profonde existe entre les codes apparents de nos récits et le sens réel de ces derniers. C'est de la rupture entre les phénomènes de surface et le sens qu'ont traditionnellement ceux-ci que procède l'échec des tentatives de classement. Se fier à des ressemblances formelles implique de trahir le fond de nos œuvres ou la cohésion générique de la classification potentielle.

Une dernière possibilité se profile. Pourquoi ne pas chercher des affinités dans les mécanismes profonds des œuvres ? Que se passe-t-il si l'on intègre nos écrits dans des genres dont les codes apparents sont très différents à première vue, mais dont les œuvres reposent sur des mécanismes fondamentaux qui seraient comparables ?

Prenons un exemple : les récits évoqués n'ont-ils pas, pour le lecteur néophyte, certains ressorts profonds en partage avec de célèbres dystopies ? Certaines de ces dernières reposent en effet sur le principe de grossir certains traits de la société dans laquelle vivent leurs contemporains, de les pousser à bout, et de livrer l'image de l'univers infernal dans lequel, à terme, ces voies nocives pourraient plonger une civilisation¹⁹. Or, nos auteurs soulignent que le camp n'est pas séparé du monde libre, que celui-ci contient en germes ce qui aboutit à l'enfer des camps.

Dans la préface de *Si c'est un homme*, Primo Levi explique comment le « *lager* » est la concrétisation du « dogme informulé » qui habite ses semblables, selon lequel « l'étranger, c'est l'ennemi²⁰ ». Quant à Robert Antelme, dans l'un des passages les plus marquants de son œuvre sur le plan philosophique, il affirme que « [le] comportement [des SS] n'est que la caricature extrême [...] de comportements, de situations qui sont dans le monde²¹ ». Il y a selon nous une affinité réelle, profonde, sans doute beaucoup plus profonde et beaucoup moins fautive qu'avec bien d'autres œuvres en apparence plus proches, entre les récits que nous évoquons et de grandes dystopies.

Il nous paraît cependant évident qu'une classification commune serait là encore infiniment préjudiciable au genre concerné, comme aux œuvres que nous évoquons. La ligne de partage entre réalité des camps (présente et parallèle) et la fiction romanesque (projection fictive dans un futur hypothétique) est épistémologiquement impossible à transgresser.

Les récits concentrationnaires de nos auteurs ont donc des affinités réelles de forme ou de fond avec des genres qui sauraient rendre justice à leur dimension littéraire inaliénable, mais ces affinités ne concernent que la forme, ou que le fond.

La distorsion majeure entre les signaux formels et le sens profond des récits concentrationnaires, qu'induisent des circonstances inédites, empêche cette classification nécessaire pour rendre justice aux œuvres que nous défendons. Il faut qu'elles soient comprises, lues pour ce qu'elles sont, et cela implique forcément la reconnaissance des spécificités littéraires de celles-ci.

¹⁹ Nous pensons évidemment au chef d'œuvre de George Orwell, *1984*, et, dans sa continuité revendiquée, au roman *2084* de Boualem Sansal.

²⁰ Primo Levi, *op. cit.*, p. 7-8.

²¹ Robert Antelme, *op. cit.*, p. 240.

Comment sortir de cette aporie ? Comment répondre à la nécessité ici cruciale d'une entrée de nos œuvres dans les genres littéraires lorsque celles-ci font imploser les genres dès lors qu'elles les pénètrent ?

La création d'un genre nouveau

Une solution pour les récits concentrationnaires

C'est pour répondre à ce double impératif contradictoire que nous proposons l'hypothèse suivante. Puisque cette distorsion rassemble ces œuvres dans une dissemblance commune avec des genres qui leur rendraient justice tout en les détruisant, pourquoi ne pas considérer celle-ci comme un point commun fondateur qui légitimerait l'émergence d'un genre nouveau ? Puisque de cette distorsion procèdent une série de caractéristiques que nos récits ont en partage, pourquoi ne pas les prendre pour piliers d'un genre nouveau qui les rassemblent ?

Si incompatibles avec les genres littéraires, et si proches entre elles par cette incompatibilité dont découle une forme nouvelle, elles gagneraient à être considérées ensemble dans un genre susceptible de rendre justice aux spécificités de leur forme. Elles seraient alors reconnues comme des œuvres littéraires et pourraient être lues comme telles, avec toutes les précautions que ce signal induit quant aux problématiques délicates liées à l'indicible. Et leurs nombreuses caractéristiques communes, qui découlent de ce fonctionnement nouveau, pourraient être reconnues, comprises et étudiées.

Les contours d'un genre nouveau, nécessaire au dépassement d'une double contrainte fatale à la portée de ces œuvres aux enjeux cruciaux, se dessinent donc. Genre littéraire, il éclaire la problématique langagière fondatrice de la démarche d'auteurs qui se confrontent à l'obstacle de l'indicible et triomphent de la plupart de ses nombreux défis. Il repose sur une caractéristique fondamentale : l'usage et la réinterprétation de signaux génériques familiers.

Les œuvres de déportation de Robert Antelme, Primo Levi, Jorge Semprun, Elie Wiesel et David Rousset, entre autres, ont ainsi en partage un usage très particulier des codes initiatiques, autobiographiques, et dystopiques, comme nous l'avons vu, mais également de ceux d'autres domaines, tels que le théâtre ou le mythe²².

Nous nous interrogeons sur l'éventuelle extensibilité du genre ainsi circonscrit. Les autres génocides ont-ils induit des bouleversements génériques semblables dans les témoignages de ceux qui les ont subis, puis racontés ? Jusqu'à quel point les récits de rescapés du génocide rwandais, par exemple, présentent-ils des similitudes avec les textes que nous avons cités ? Jusqu'à quel point la spécificité du contexte impacte-t-elle le récit des témoins de l'horreur ? Toutes ces questions se posent à l'issue de notre travail.

Une solution duplicable ?

L'enjeu de cet article est de dépasser le cadre des œuvres qui font l'objet de mes recherches. La structure de notre raisonnement est-elle duplicable à d'autres œuvres « en errance générique » ? À d'autres ensembles dont l'inclassabilité est dommageable à la nature même de leur contenu ? Nous pensons que oui.

²² Pour une étude plus poussée de ces phénomènes, voir Lucie Bertrand, *Vers une poétique de l'Espèce humaine de Robert Antelme*, op. cit., p. 109-181.

Ainsi, nos œuvres inclassables étaient réunies dans un ensemble non générique du nom de « récit concentrationnaire ». Ne trouvant leur place dans aucun genre sans le menacer d'implosion, elles n'en étaient pas moins regroupées, le palliatif étant de les désigner par des caractéristiques objectives. L'expression « récit concentrationnaire » rassemblait ainsi les œuvres dans lesquelles un auteur *racontait* (« récit ») une expérience relative *aux camps de concentration* (« concentrationnaire »).

Nous posons ainsi la question de savoir si les appellatifs conciliants ne constituent pas le signal d'un groupe d'œuvres en « errance générique », et dont les spécificités nécessiteraient la création d'un genre empirique nouveau²³.

²³ Nous avons complété nos recherches en ce sens en étudiant minutieusement le cas du « récit de rêve ». Voir ma thèse, Lucie Bertrand-Luthereau, *Écritures de l'indicible aux XIX^e et XX^e siècles, élaboration et mise à l'épreuve d'un outil d'investigation littéraire*, thèse de doctorat de lettres modernes sous la direction d'Alain Tassel, Université de Nice, 2011.